

En liberté oui, mais...

Les chiens ont besoin de s'ébattre - dans la mesure du possible - aussi sans laisse.

Mais lorsque le chien est en liberté, il convient, par respect pour l'agriculture et des lois, de veiller à ce que le chien ne court pas au milieu des champs fraîchement ensemencés et des prairies où l'herbe est haute.

Il va de soi que, lors de sa promenade dans le quartier, le chien ne fasse pas ses besoins dans les jardins, ni dans les composts, ni dans les caisses à chats.